

Image not found or type unknown



usufruit et quart disponible

Par **jo8882**, le **01/03/2019** à **09:05**

marié sans contrat de mariage et sans enfant. je viens par testament fait par un notaire d'heriter de la maison familiale en usufruit et du 1/4 disponible du bien propre de ma mère dédédée. Nous sommes 5 enfants pour cette maison.la succession n'a toujours pas abouti après un an?. deux soeurs n'ont toujours pas répondu

Je vis dans cette maison depuis mais j'aimerais savoir si je peux accepter cet heritage ou alors decider de ne pas prendre l'usufruit mais que je beneficerais de toute façon du quart disponible en plus de ma part pour un bien estimé à 100.000 euros.

MERCI POUR VOS REPONSES